

Les tireurs suisses de Paris ont essayé le fusil d'assaut helvétique au stand national français de Versailles

Autor(en): **Vaucher, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **6 (1960)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Colonel Luthy, du Département militaire fédéral, section du tir hors service, est venu, accompagné du Colonel Musy, attaché militaire et de l'air près l'Ambassade de Suisse en France, présenter aux tireurs suisses de Paris le nouveau fusil d'assaut de notre armée, alors que nos compatriotes venaient participer, au Stand national de Versailles, à l'avant-dernier exercice de tir de leur Société pour la saison 1960.

En une conférence, écoutée avec beaucoup d'intérêt par de nombreux membres de la Société suisse de Tir de Paris, le Colonel Luthy, qui avait devant lui deux fusils d'assaut, en exposa les particularités et les qualités. Il ne cacha pas les difficultés qu'il faut vaincre pour persuader les tireurs d'adopter ce fusil, qui est certes une arme de guerre plus qu'une arme de sport ou de concours, et dont l'aspect est plutôt rébarbatif. Quelle différence avec l'élégance de nos mousquetons à la belle crosse de noyer ! Ce fusil métallique, sans le moindre morceau de bois, n'est pas beau, et nous avons tous compris l'opposition, je dirai « affective », de beaucoup de nos camarades de la Société suisse des carabiniers, inquiets de devoir abandonner leur fusil traditionnel pour cet instrument de guerre, bien représentatif de l'ère de l'automatisation.

Mais le Colonel Luthy montra, par des exemples, que les résultats des tirs ont prouvé une nette supériorité de la nouvelle arme sur le mousqueton actuel, même pour le tir individuel. Le tireur suisse est conservateur et les mêmes résistances s'étaient manifestées lors de l'adoption du Vetterli, remplaçant la carabine de 1889, puis quand il s'est agi de mettre en service le fusil long de 1901 et même lors du remplacement de ce dernier par le mousqueton. Mais peu à peu les adversaires les plus irréductibles du fusil d'assaut ont dû reconnaître ses qualités.

Certes, la question des fêtes de tir et des concours se pose. Pour l'instant, on utilise à égalité nos deux armes, la traditionnelle et la nouvelle, mais il faudra trouver des compensations aux avantages du tir appuyé avec le fusil d'assaut.

Le Colonel Luthy annonça que chaque section d'infanterie aurait

Les tireurs suisses de Paris ont essayé le fusil d'assaut helvétique au stand national français de Versailles

maintenant 30 fusils d'assaut au lieu des trois fusils-mitrailleurs actuels. Ainsi, en cas de guerre, lorsqu'un fusil-mitrailleur était perdu, cela représentait près de 33 % de perte de feu, tandis que, maintenant, une arme perdue ne signifie plus qu'une diminution d'environ 3 % de la puissance de feu. Notre armée sera donc dotée d'une force nouvelle importante pour arrêter des assauts de masse. Le Colonel Luthy est persuadé que bientôt tous les tireurs suisses adopteront le fusil d'assaut, non seulement comme arme défensive, mais également comme arme de concours.

Naturellement, les tireurs suisses de Paris auraient voulu pouvoir conserver ici, pour leurs exercices habituels, les deux fusils qui leur étaient présentés, mais le Colonel Luthy est resté dans l'expectative. C'est à Berne à prendre position. Nos compatriotes ont aussi demandé à pouvoir obtenir des pistolets de l'armée suisse, afin de s'exercer dorénavant également au tir au pistolet.

Ils ont exposé à leur visiteur les difficultés qu'ils rencontrent pour le recrutement de nouveaux membres, étant donné le vieillissement de la colonie. Dans nos rangs, les vétérans deviennent plus nombreux, mais ils restent fidèles à leur amour du tir et à leur foi patriotique. Ils continueront à tirer, même s'ils sont obligés de ressembler aux vétérans si bien dépeints par Gottfried Keller dans son histoire : « Das Fachlein der sieben Aufrechten ».

Après un déjeuner très cordial, offert dans un restaurant en face du Château de Versailles par la Société suisse de Tir de Paris aux deux Colonels helvétiques, les tireurs ont repris le chemin du stand et bientôt les fusils d'assaut firent retentir le Stand national français de leurs rafales de feu qui, étant donné la configuration du stand, y résonnaient avec fracas.

J'ai été frappé, en essayant la nouvelle arme, de voir combien ce fusil, qui fait tant de bruit et de fumée, est aisément maniable et quelle précision de tir on obtient. Ce fusil d'assaut qui, pour les Suisses de l'étranger, est le symbole de la ferme volonté de défense du sol de la patrie, les a émerveillés. Des messages d'hommage au Conseiller fédéral Chaudet, Chef du Département militaire et de gratitude, pour cette présentation au Colonel commandant de corps Frick (ancien membre de la Société suisse de Tir de Paris), ont été envoyés à Berne, apportant dans la capitale helvétique l'assurance des sentiments de fidélité patriotique des tireurs suisses de Paris.

Robert VAUCHER.

MANIFESTATIONS

Le « Roi David », de A. Honegger et René Morax, sera donné à l'Opéra, le 21 octobre, par le Grenier de Toulouse.

★ ★ ★

Au théâtre La Bruyère, le 8 novembre, aura lieu la générale du « Mariage de M. Mississipi », de notre célèbre dramaturge Dürrenmatt, pièce traduite par J.-P. Porret et jouée par la Compagnie George Vitaly.

★ ★ ★

Le 15 novembre, au théâtre des Champs-Élysées, on entendra un concert consacré à Arthur Honegger, donné par l'orchestre de la R.T.F. et dirigé par notre grand chef d'orchestre Ansermet, avec le célèbre baryton Pierre Mollet.